

# L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

## Après les cantonales

**L**es résultats du second tour des élections cantonales confirment largement ceux du premier tour, et les amplifient même quand on prend en compte les nombres d'élus.

La participation électorale, déjà forte au premier tour (3% de plus qu'en 1976), est plus élevée de 2% que le 14 mars. C'est le taux d'abstention le plus faible, pour des élections cantonales, depuis 1945. La gauche comme la droite ont insisté, entre les deux tours, sur l'importance du deuxième tour, sur la mobilisation de leurs « réserves ».

Cette participation plus importante ne se traduit pas par une modification du rapport de force droite/gauche enregistré au premier tour. Au contraire : alors que dans les cantons en ballottage, la gauche avait, le 14 mars, dépassé les 54% (du fait du nombre de candidatures uniques de la droite qui avait permis l'élection de 763 conseillers généraux de droite dès le premier tour dans les cantons qui lui sont plus favorables, pour 191 seulement de gauche), la gauche n'a pas dépassé les 52% au second tour. La plus forte participation électorale n'a pas été favorable à la gauche. D'autant que certaines premières analyses font état, dans nombre de cantons, de mauvais reports de voix suite aux désistements à gauche. Les résultats, en nombre de voix, des deux tours marquent donc un léger avantage pour la droite et un net recul de la gauche tant par rapport aux précédentes cantonales que par rapport aux élections du printemps 81. Encore que le premier tour des présidentielles avait été marqué par un rapport de forces droite/gauche assez semblable à celui qui vient d'être enregistré.

Mais ce léger avantage de la droite en nombre de voix est considérablement amplifié, en ce qui concerne le nombre d'élus, par les effets du scrutin majoritaire qui avait profité au PS lors des législatives de 81 : la droite totalise, à l'issue des deux tours, 1 177 élus (près de 60%) contre 814 seulement à la gauche, alors qu'il y avait autant de sortants de chaque côté. Malgré la création de 166 nouveaux cantons, la gauche a 100 conseillers généraux de moins qu'en 1976. De ce fait, la droite disposera de la présidence du Conseil général dans près des deux-tiers des départements.

Ces effets du scrutin majoritaire, ainsi que le découpage des cantons qui reste très favorable aux cantons ruraux, font qu'il faut 10 154 voix au premier tour pour un élu du PCF, 7 356 pour un élu PS, mais seulement 5 312 pour un élu de droite. Déjà le système électoral avait empêché, lors du premier tour, l'ensemble des forces ouvrières et populaires de s'exprimer pleinement. Avec un scrutin proportionnel, PCF et PS auraient chacun une centaine de conseillers généraux de plus et l'ensemble de la gauche aurait pu être représenté.



Vu par Sylvestre

## LES TERRITOIRES OCCUPES A L'HEURE DU TERRORISME ISRAËLIEN

**D**eux jeunes Palestiniens tués par l'armée israélienne; d'autres blessés; des femmes frappées; le maire palestinien de Naplouse, Bessam Chakaa, mutilé des deux jambes à la suite d'un attentat, jeté à terre et malmené par un groupe de soldats israéliens; des colons israéliens qui tirent sur des Palestiniens : ce sont là quelques-unes des scènes qui se déroulent ces jours-ci dans les territoires occupés de Cisjordanie. Cette répression a pour but d'imposer la dissolution des conseils municipaux de Ramallah et El Bireh qui expriment la résistance de la population des territoires occupés. Grèves et manifestations se succèdent contre ces mesures qui préparent l'annexion pure et simple de la Cisjordanie après

celle du Golan. Un témoin raconte ainsi le déroulement des obsèques du jeune Palestinien Ibrahim Ali Darwish Coran : « Nous étions quelques milliers. Drapeau palestinien en tête, on criait : "A bas l'autonomie!", "Vive l'OLP!" et d'autres slogans. Nous ne pensions pas que l'armée nous empêcherait d'aller jusqu'au cimetière enterrer le jeune garçon. Pourtant, deux patrouilles nous ont rattrapés avant le cimetière. Un jet de grenades lacrymogènes a dispersé le cortège funéraire... Dans la tradition islamique, on doit faire une prière pour les morts à la mosquée, mais nous n'avons pas pu, la mosquée était encerclée par les militaires. On s'est battu autour du cercueil... tout le monde s'est battu, femmes, en-

fants, vieillards, tout le quartier. »

L'Association France-Palestine appelle la population française à manifester sa solidarité. Dans une déclaration, l'OLP demande « à la France et aux autres pays européens de prendre clairement position sur les menaces d'annexion des territoires occupés ». L'OLP ajoute que « la politique française bénéficie aux mesures agressives d'Israël dans les territoires occupés et bénéficiera à celle qu'il prendra par la suite ». L'escalade israélienne en Cisjordanie intervient en effet après l'annexion du Golan, où la population continue à résister. Le voyage de François Mitterrand en Israël a représenté un appui de fait à la politique israélienne.



(Suite page 3)

**OÙ EST PASSÉ DOCHIER ?**

En arrivant à Marseille, Lucet avait dans ses valises quelques amis de Melun. Parmi eux, un certain Georges Dochier qu'il nomma chef de cabinet. C'est le 30 juillet dernier que Dochier quitta son service pour faire une cure d'amaigrissement. Début août, il a été hospitalisé à la clinique Clairval. On est, depuis cette époque, sans nouvelle de lui. Bizarre. Dochier n'a rien du rond de cuir anonyme et sans histoire. Ancien de l'OAS, membre de la commission administrative de la CGT, qu'il avait infiltrée, en 1968, passé à FO dans les années 70. Il est aujourd'hui, responsable de l'AOP (Association ouvrière professionnelle) pseudo syndicat gaulliste, et de surcroît, membre du SAC. Tout le monde se demande si la cure d'amaigrissement ne s'éternise pas... Jusqu'au jour où (euréka!) l'on s'aperçoit que Dochier a disparu juste après la tuerie d'Auriol, le jour-même où un autre membre de l'AOP et du SAC, Robert Mouriez, agent de maîtrise à la Caisse d'allocation familiale, a été arrêté et inculpé de non-dénonciation de crime. Massacre d'Auriol dans lequel périt Massie, ancien patron du SAC local, et cinq membres de sa famille dont un enfant de 8 ans. Où est passé Dochier. Tout le monde s'interroge. Voici moins d'un mois on découvrait le corps de Claude Castellanos, autre militant du SAC disparu en 1980, à l'état de squelette dans la garrigue du Var. On recherche toujours, Yves Courtois, ancien trésorier du SAC local disparu en mai 1981. Faut-il ajouter Dochier à la liste des disparus du SAC marseillais ?

**125 000 JOURNÉES DE GREVE EN JANVIER**

Selon le ministère du Travail, on a enregistré en janvier, 322 grèves touchant 351 entreprises, mobilisant 47 000 salariés et occasionnant 125 000 journées de grève. Par rapport à décembre 81, les effectifs ayant cessé le travail sont en augmentation de 35%, mais le nombre de journées non travaillées est en baisse de 1,2%. Si l'on compare avec janvier 80, on observe un doublement des effectifs et un accroissement de 33% des journées de grève.

**CHARGÉS DES RELATIONS HUMAINES**

Lucet avait regroupé dans un service pompeusement appelé « relations humaines » des individus peu reluisants. Ainsi, Paul Devilleneuve, embauché clandestinement — il fut obligé de rembourser les salaires indûment perçus. Un beau matin, avant que la structure du « service des relations humaines » ne fut clairement établie, débarquèrent de curieux employés en Jaguar et Mercedes. Certains portaient même une arme à la ceinture. Gabriel Marchetti, dit « Gaby le Corse », impliqué dans des affaires de drogues et de recel mais sans condamnations; Michel Kasparian, dit « Michel le boîteux », connu des services de police et condamné pour recel; Noël Morachini condamné pour hold-up et son frère Jérôme, fiché pour grand banditisme... tous ces spécialistes des relations humaines avaient pour tâche de « protéger » la direction et de contrôler les activités politiques et syndicales des salariés.

**LES LOCATAIRES SE MOBILISENT**

La CNL (Confédération nationale des locataires) qui prépare son 49<sup>e</sup> Congrès qui se tiendra du 20 au 23 mai prochain à Nanterre, mobilise les locataires en vue du passage de la loi Quilliot au Sénat. Lors de la discussion de cette loi destinée à régir les rapports propriétaires/locataires, devant le Parlement, la CNL qui regroupe 300 000 familles, avait fait connaître son point de vue. Pour elle, le projet Quilliot a le grand mérite d'entamer les pouvoirs de « droit divin » des propriétaires. Les locataires devraient, en effet, y trouver des garanties nouvelles de sécurité et la CNL a rappelé qu'elle était attachée à la disposition qui prévoit qu'une famille de bonne foi, en difficulté pour régler son loyer, pourra se faire aider par des organismes d'Etat. La CNL déplore comme une grande lacune dans le projet Quilliot le fait qu'il ne règle pas la question du mois de fixation des loyers. Les locataires sont inquiets à propos de l'évolution des quittances, surtout depuis la décision du gouvernement d'augmenter le prix du fuel avec toutes les conséquences que cela aura sur le montant des charges. Autre préoccupation des locataires, l'amélioration du cadre de vie et la réhabilitation devenue urgente pour de nombreuses cités. Pour la CNL, il s'agit d'aller au-delà de ce qui existe actuellement afin de trouver des modes de financement des travaux qui ne pénalisent pas les locataires. Ces derniers exigent de plus en plus d'avoir désormais leur mot à dire sur la nature et l'importance des travaux.

Afin que les aspects positifs de la loi ne soient pas dénaturés lors de ses différents passages devant le Parlement, comme cela avait déjà été le cas par la Commission des lois de l'Assemblée, la CNL a envoyé des dizaines de milliers de cartes-pétitions au président de la République. Avec 6 autres organisations, elle invite les locataires à venir en délégation, le 6 avril, auprès des sénateurs qui, ce jour-là, discutent du projet.

Morachini a démissionné et se trouve à l'heure qu'il est, employé à la mutuelle chirurgicale des Bouches-du-Rhône, un bastion de la droite médicale.

**TROIS FASCISTES INCULPÉS A MARSEILLE**

Trois militants fascistes ont été inculpés, jeudi dernier, à Marseille et deux d'entre eux écroués pour infraction à la législation sur les armes. Au cours d'une perquisition

effectuée le 9 mars au domicile de Thierry Milanini, 25 ans, étudiant, demeurant à Marseille, les policiers ont découvert un pistolet automatique, 20 bâtons de 100 g de dynamite, 500 mèches lentes de mise à feu, des grenades d'exercice et 40 faux billets de 100 francs.

**DONNÉES CORRIGÉES**

Fin février 82 : on compte 2 003 800 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en données brutes. Soit une baisse de 1,5% par rapport à janvier (2 034 000). Sur un an, on observe une augmentation de 336 100 demandeurs d'emplois (plus 20,2%). Les données corrigées des variations saisonnières revèlent une hausse de 32 000 demandes d'emploi (1 954 000 en février contre 1 922 500 en janvier) soit plus 1,7%. Au cours du mois, 226 600 demandeurs d'emploi se sont inscrits à l'ANPE, soit 2,4% de plus qu'il y a un an. On compte 1 576 862 chômeurs indemnisés, soit une progression de 3,2% par rapport à janvier 82. Ce qui nous donne 426 838 chômeurs sans ressources (merci pour le changement!) Autre fait inquiétant : l'ancienneté moyenne d'inscription à l'ANPE est de 263 jours contre 246 jours un an plus tôt. La part des chômeurs inscrits depuis plus de 6 mois à l'Agence est passée, entre ces dates, de 39,8% à 44,4%. 167 517 licenciements en février contre 163 775 en janvier. 157 346 démissions contre 151 960 en janvier.

**NANCY : UN P-DG CONDAMNÉ POUR 73 LICENCIEMENTS ABUSIFS**

M. Heymann, P-dg de la société Gesame (meubles Atlas) à Nancy (Meurthe-et-Moselle) a été condamné le 15 mars par le tribunal de Nancy à verser 73 amendes de 4 000 francs pour licenciements abusifs. La CGT, partie civile, a

obtenu 1 franc symbolique de dommages et intérêts. C'est pour ne pas avoir attendu la décision de l'inspection du Travail, saisie le 27 janvier pour autoriser le licenciement de 75 salariés pour raison économique que Heymann a été condamné. Il avait en effet proposé à ses employés de signer une lettre de démission en échange d'une prime de 40 000 francs. 73 d'entre eux avaient accepté cette solution, en s'engageant à ne pas poursuivre l'entreprise en justice.

**P-DG CONDAMNÉ POUR ENTRAVE AU COMITÉ D'ENTREPRISE**

Le tribunal de grande instance de Caen a condamné, mercredi 17 mars, le P-dg de la Société métallurgique de Normandie à 10 000 francs d'amende pour entrave au bon fonctionnement du CE, qui s'était porté partie civile et recevait 3 000 francs de dommages et intérêts. Le P-dg avait mis obstacle à la discussion d'un vœu des délégués du personnel concernant les horaires variables.

**RACISME DIT-IL...**

« Si ce phénomène n'est pas anéanti, on risque d'assister au développement du racisme... Il ne s'agit pas d'une dénonciation des contrôles de police ou de la chasse au faciès mais d'une déclaration de Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). Il préconise l'expulsion des « délinquants étrangers récidivistes comme on le faisait avant le 10 mai ». Tout cela pour éviter une flambée de racisme... en expulsant les immigrés victimes du racisme et transformés pour la circonstance en cause du racisme. « On observe actuellement — a-t-il dit — un sentiment de frustration chez les policiers, dû aux décisions de magistrats d'élargir certains malfaiteurs étrangers en application de la loi d'amnistie ». Quelle frustration si les policiers ne peuvent même plus se défouler sur les étrangers, ça risque même de faire naître un certain racisme dans la police... Deleplace, qui ne manque pas d'idées, a proposé la mise en place de « peines de substitution, sous la forme de travaux communautaires, pour permettre une meilleure indemnisation des victimes ».

**DES P'TITS VIEUX DE 30 ANS**

A l'occasion de la publication du rapport préconisant l'éclatement de la maison interdépartementale de Nanterre (appelée hospice de Nanterre), Questiaux a demandé au préfet d'Ile-de-France de créer un groupe de travail chargé d'étudier les moyens d'enrayer la marginalisation d'un nombre croissant de jeunes. Un fonctionnaire chargé de ce problème sera prochainement nommé. Les auteurs du rapport sur le centre d'hébergement de Nanterre constatent « une progression récente et très nette des nouveaux hébergés de moins de 30 ans ».

**Repères économiques**

**TEXTILE : UNE RESTRUCTURATION LOURDE DE CONSEQUENCES**

Une nouvelle société est créée : la Compagnie de l'Union industrielle dont le capital sera détenu à 51% par l'Institut de développement industriel (organe étatique destiné à soutenir les fusions des entreprises défaillantes dans les créneaux performants) et à 49% par les banques auprès desquelles le trust Boussac-St-Frères a des dettes. Le président de ce nouveau trust : René Mayer, ancien directeur général de l'Institut géographique national. Cette société va reprendre en location-gérance Boussac-St-Frères (BSF). Actuellement, BSF, au chiffre d'affaires de 1,85 milliards de francs au deuxième trimestre 81, en hausse de 7,9% grâce à la suspension des créances, emploie environ 19 600 travailleurs. Quant à l'avenir du holding du groupe Willot (la société financière et foncière Agache-Willot) qui contrôle, outre BSF, le Bon Marché, Conforama et la Belle Jardinière, mis en règlement judiciaire l'an dernier, il n'a pas encore été précisé. Un plan d'assainissement de BSF est en cours; il prévoit en particulier des investissements massifs évalués à près de 1 milliard de francs, pour restructurer, regrouper les usines et être plus compétitif. On parle d'ores et déjà, de l'abandon de certaines branches estimées insuffisamment rentables (tapis, jute, emballage, filets de pêche...) et d'une diversification accrue dans certaines activités (produits d'hygiène, ingénierie) avec un renforcement du « noyau dur » du textile (tissage, filature, manutention). Ce plan de restructuration est lourd de graves conséquences pour les travailleurs du textile et, en premier lieu, nombre de reconversions et de suppressions d'emplois sont envisagées. Le chiffre énorme de 2 000 travailleurs est avancé. Dans le même temps, dans le cadre du plan textile, le ministère de la Recherche, le ministère de l'Industrie et l'Agence de l'informatique lancent un appel d'offre pour l'automatisation de la filière textile-Habillement. L'Etat soutiendra ce développement de procédés d'automatisation à tous les niveaux de la filière sous forme d'aides à l'innovation. L'ANVAR a déjà aidé 63 dossiers en 1981 pour 33 millions de francs. On estime aujourd'hui à pas moins de 150 millions de

francs en trois ans de crédits de politique industrielle pour financer ces programmes, auxquels s'ajouteront des crédits de recherche.

L'objectif : améliorer le niveau technique des firmes et donc leur compétitivité. Reste, là encore, à savoir si une telle masse de cadeaux financiers offerts aux trusts du textile ne vont pas servir, sous l'argument de la compétitivité, à jeter nombre de travailleurs à la rue...

**LA DETTE DES PAYS DE L'EST S'ALOURDIT**

Le rapport annuel de la Commission économique européenne (CEE) de l'ONU sur les pays est-européens souligne un net ralentissement de la croissance économique de ces pays et un endettement croissant à l'égard des pays occidentaux.

Ainsi, leur taux de croissance a baissé de 1% en 1981, accompagné d'une chute de 2% de leurs exportations, après une progression de 4% l'année précédente.

Leurs dettes, à l'égard de l'Occident, excèdent 81 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre 1981, dont la moitié est due auprès des banques privées, contre 72,4 milliards en 1980. La Pologne totalise à elle seule le quart de cette dette et ses résultats économiques ont été en baisse de 13% en 1981.

Le rapport de la CEE-ONU précise que ces pays de l'Est souffrent à long terme d'un ralentissement économique qui se reflète dans les objectifs définis dans les différents plans quinquennaux 1981-1985. Il estime que la croissance moyenne devrait être jusqu'en 1985 de 3,5% (contre 4,1% durant la période 1976-1981).

Enfin, la balance commerciale de l'URSS est déficitaire de 2,1 milliards de dollars (alors qu'elle était excédentaire de 200 millions en 1980) et la balance de paiement de 1,6 milliards (excédentaire de 3,1 milliards de dollars en 1980).

Rubrique réalisée par Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY

**L'HUMANITE ROUGE**  
 Fondateur : Jacques JURQUET.  
 Directeur politique : Pierre BURNAND.  
 Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.  
 Commission paritaire : N° 57952 — dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1982.  
 Téléphone : 16 (1) 893 87 16.  
 Adresse : Presse d'aujourd'hui, BP 70 94220 Charenton.

## LE PCF AUX CANTONALES RECU CONFIRMÉ

Le PCF a stabilisé son score des présidentielles et des législatives de 1981 : 15 à 16% des suffrages exprimés.

L'analyse des résultats du premier tour et les premières données du second permettent de cerner quelques tendances et de préciser quelques hypothèses sérieuses expliquant le recul électoral du PCF.

1- Le recul de mai-juin n'est pas un « accident » de parcours; inscrit dans une courbe globalement descendante depuis 1958, il marque une rupture dans l'influence électorale du PCF dans le pays. Après juin, les dirigeants du PCF avaient invoqué les effets du « vote utile » dans le cadre de la bipolarisation droite/gauche. La bipolarisation existe certes, mais pour ces cantonales, le phénomène « vote utile » n'a pas joué. Il faut chercher ailleurs les raisons de la permanence du recul.

2- Il y a aussi confirmation d'un rééquilibrage au sein de la gauche au profit du Parti socialiste. Certes, toutes les voix « perdues » par le PCF ne sont pas passées au PS; néanmoins le Parti socialiste semble recueillir durablement les suffrages d'anciens électeurs communistes. Dans bon nombre de cantons, il est passé, comme en juin 81, en tête de la gauche. Le PCF a parfois regagné cette « première place » en banlieue ouvrière de Paris. Le PCF, lors de son XXIVe Congrès, a attribué ce rééquilibrage à la période du programme commun : « Nous avons accredité nous-mêmes l'idée que notre parti devait renoncer à son rôle propre pour rendre possible la victoire, que la voie du changement passait par son effacement au profit d'un parti socialiste dominant », précise la résolution adoptée au Congrès qui attribue plus généralement l'échec électoral au retard et à l'inadaptation des réponses politiques apportées par le PCF aux réalités du pays.

3- Certains électeurs communistes habituels ont adopté des comportements nouveaux : abstention au premier tour, non report des voix sur le PS au second tour. Une étude réalisée par deux chercheurs en sciences politiques, Cayrol et Perrineau, pour la banlieue parisienne montre que tous les cantons qui votent « communiste » (plus de 35% des suffrages) ont manifesté les plus forts taux d'abstention au premier tour (de 5 à 9% de plus que la moyenne nationale). Sentiment que c'était gagné d'avance, désintérêt, désillusion ou désaveu? Au second tour, dans plusieurs cantons du Nord de la France, les reports des voix communistes ne se sont pas toujours bien opérés. Ces phénomènes, certes mineurs, n'en sont pas moins significatifs car ils rompent avec des habitudes de mobilisation et de « discipline républicaine » anciennement ancrées dans l'électorat communiste : « on va voter, on va voter communiste au premier tour, socialiste au second, même si on n'est pas d'accord ». Les désaccords avec les orientations ou

les actions du PCF auraient-ils dépassé la mesure?

4- Les résultats du premier tour, si on les compare aux cantonales de 76 et aux législatives de 81, manifestent de très grandes disparités d'un canton à l'autre. Quelques tendances :

- une marginalisation grandissante dans des endroits où le PCF était peu implanté (cf. 2,74% dans le Bas-Rhin).

- un recul très sensible dans les vieux bastions industriels (Montceaux-les-Mines sud : moins 19,9%; Denain : moins 7,4%; Lens-est : moins 10,7%).

- un repli généralisé en milieu urbain (Reims, St-Etienne par exemple) et dans les périphéries urbaines populaires (dans la région marseillaise par exemple).

- une « résistance », voire parfois une amélioration sensible des scores dans certains cantons du Grand Sud-Ouest, de l'Hérault, de l'Allier, du Tarn-et-Garonne, du Gard, cantons peu industrialisés et peu urbanisés, où le PCF se réapproprie les traditions séculaires radicales et socialistes.

Ces tendances manifestent une désaffection certaine d'une partie de l'électorat ouvrier et populaire du PCF; le démantèlement des bastions industriels, la « restructuration » des banlieues ouvrières n'en sont pas les seules causes; le PCF a-t-il su mobiliser et unir largement l'ensemble des forces ouvrières contre la politique capitaliste, dans ces bastions-là? Sa participation à une politique gouvernementale qui n'a pas répondu aux questions les plus brûlantes — les licenciements qui continuent, le chômage, les bas salaires — n'a pu que renforcer l'attentisme et la désaffection de bien des travailleurs.

5- Les scrutins des 14 et 21 mars ont-ils sanctionné les communistes non-unitaires? C'est l'interprétation des deux communistes « critiques », Alexandre Adler et Antoine Spire, qui, résultats de quelques cantons à l'appui, soulignent que « dans presque tous les cantons où le PCF était crédible, mais non dominateur, il progresse ». Et d'ajouter : « Les électeurs communistes qui ont quitté le bateau sont prêts à revenir dès qu'on pratique l'union de la gauche, le pluralisme et la démocratie ». Peut-être la généralisation de certains cas réels risque-t-elle d'être abusive et hâtive. Et pourtant... Il est sûr que des attitudes sectaires et hautaines qui conduisent, par exemple, à « oublier » sur une affiche d'entre les deux tours de signaler le soutien au candidat du PCF de telle ou telle organisation, dont la note, ne sauraient permettre de rassembler les forces les plus larges contre la droite, pour les travailleurs dans les batailles électorales et les autres. En ce début 82, le PCF paie sans doute sa prétention à représenter seul et exclusivement le mouvement ouvrier et communiste de ce pays.

Car, bien sûr le recul électoral du PCF confirmé lors de ces can-

tonales, sanctionne une politique d'ensemble; il traduit la désaffection qu'elle a provoquée chez les électeurs communistes et aussi les désarrois et les désaccords qu'elle a suscités chez les communistes eux-mêmes, qui ont, pour certains, émoussé leur pouvoir de conviction et d'entraînement d'antan.

Rappelons en quelques mots : la confusion engendrée par la politique du programme commun, identifiant le PCF aux objectifs immédiats de l'accord, puis à l'inverse, l'incompréhension produite par la violence des attaques contre le PS de 1977 à 1981, enfin — nouvel épisode, ressenti comme un retournement total — la mise à la remorque du programme gouvernemental de François Mitterrand et la participation de ministres communistes à une politique combattue vertement les trois années précédentes! Rappelons aussi l'attitude adoptée face au coup de force de Jaruzelski : comment crédibiliser le « socialisme à la française » et l'alliance étroite qu'il opère avec la démocratie et les libertés, si l'emprisonnement des syndicalistes polonais représentant 10 millions de travailleurs de ce pays, si l'établissement de la loi martiale dans un pays se réclamant du socialisme ne sont pas clairement condamnés? Les dirigeants du PCF comptaient-ils sur le caractère transitoire des mesures d'exception? Elles durent et se consolident! Pierre Juquin, ces derniers jours, a d'ailleurs reconnu que la question polonaise a joué un rôle non négligeable dans le maintien du recul (et aussi dans le non report des voix PS sur les candidats PCF au second tour).

Un mois à peine après le XXIVe Congrès, les dirigeants et les militants du PCF sont encore au pied du mur. Ils peuvent tenter de se boucher les yeux et les oreilles et s'efforcer de se convaincre que les « effets du XXIVe Congrès seront longs à porter leurs fruits », qu'un « retard historique » est long à rattraper... Ils peuvent aussi interroger avec rigueur et un souci plus autocritique encore les faits et la réalité afin de mettre en accord leurs options internationales et nationales avec les intérêts à long terme des ouvriers, des employés, des paysans, de tous les travailleurs de notre pays. A savoir, un socialisme qui rompt effectivement avec le système impérialiste et capitaliste et qui ne s'accroche pas à l'avancée de forces expansionnistes baptisées « forces de progrès et de paix ». Côte à côte dans l'entreprise contre les forces patronales, lors des cantonales contre la droite, au quotidien contre les manœuvres réactionnaires, militants communistes du PCF et hors du PCF, devront bien discuter à fond de tout cela. Faut de quoi les espoirs et les attentes que des millions d'hommes et de femmes de notre pays mettent dans le communisme et le socialisme seraient floués.

Camille GRANOT

## Après les cantonales

(Suite de la Une)

Le premier enseignement de ces élections cantonales est qu'il est indispensable de modifier en profondeur le système électoral et d'instaurer une représentation proportionnelle intégrale, de faire sauter les différents barrages de l'argent et des grands médias en particulier audiovisuels, afin de permettre l'expression de toutes les forces ouvrières et populaires. Les prochaines consultations électorales (municipales et régionales de 83) ne sauraient se dérouler avec le système électoral actuel. Le PCML exige que, dès sa session de printemps, le Parlement soit saisi de projets de loi en ce sens.

Mais l'analyse des résultats des élections cantonales ne saurait se limiter à cela : il s'agit, pour l'ensemble de la gauche, de s'interroger sur les raisons du recul enregistré et d'en tirer les enseignements qui s'imposent. Ce débat a commencé dès dimanche soir. Pour certains, la gauche, le gouvernement n'ont pas suffisamment expliqué leur politique, les réformes mises en œuvre, il faut faire preuve de plus de pédagogie. C'est oublier que les travailleurs ne jugent pas d'une politique au travers des discours, mais sur la base des faits, des changements réels qui interviennent dans leurs conditions de vie et de travail. D'autres parlent de la bataille implacable de la droite, qui dispose de ressources considérables, contre le changement. Celle-ci, bien réelle, ne saurait pourtant surprendre : les forces réactionnaires utilisent toujours tous les moyens en leur possession pour défendre leurs privilèges et leurs pouvoirs. C'est une leçon de l'histoire qu'il ne faudrait pas faire semblant de redécouvrir aujourd'hui. Seule la mobilisation ouvrière et populaire est susceptible de leur tenir tête, mobilisation bien absente aujourd'hui.

Tant il est vrai qu'une politique qui ménage les intérêts capitalistes, qui ne touche pas à leurs bastions dans l'appareil d'Etat, qui multiplie les hésitations, les concessions, les prudenances, ne répond pas à l'attente des travailleurs, de la jeunesse, de l'ensemble des couches populaires, comme les pay-sans. Le résultat ne peut en être que des désillusions, des difficultés de mobilisation des forces ouvrières et populaires, un attentisme général dont les forces de droite profitent pour relever la tête, déployer leurs moyens, poursuivre leurs attaques contre les travailleurs. A terme une telle politique ne peut conduire qu'à l'impasse, à l'échec.

Bien au contraire, il s'agit d'aller dans le sens de la mise en cause de la recherche et de l'appropriation des profits maximum par les capitalistes, s'attaquer aux profits, mettre en œuvre de réels changements en faveur des travailleurs. Ceci implique en particulier : — lutter réellement contre le chômage en suspendant les licenciements en cours, en instituant un recours suspensif des Comités d'entreprise pour tout ce qui concerne l'emploi, en embauchant les travailleurs intérimaires, contractuels et à statut précaire, en régularisant tous les travailleurs immigrés sans papier, en indemnisant tous les chômeurs; — Arrêter la baisse du pouvoir d'achat en revalorisant le SMIC à 3 900 francs, en supprimant la cotisation supplémentaire de 1% sur la Sécurité sociale, en élaborant un nouvel indice des prix représentatif de la hausse réelle; — Instituer de réels droits des travailleurs et des organisations syndicales en développant des pouvoirs de contrôle effectifs, en abrogeant toutes les restrictions du droit de grève, en garantissant l'emploi dans les entreprises nationalisées et dans leurs filiales; — Défendre le pouvoir d'achat et les conditions de vie des petits et moyens pay-sans. Il ne saurait s'agir de continuer comme si rien ne s'était passé. L'échec des cantonales doit conduire l'ensemble de la gauche, des forces ouvrières et populaires, à dresser un premier bilan, près d'un an après le 10 mai et à en tirer les conséquences. Le PCML, pour sa part, y contribuera.

Pierre BAUBY

## COURSE AUX ARMEMENTS

### LES EUROPEENS ET LES EUROMISSILES

Depuis deux ans que les Européens ont découvert la poursuite de la course aux armements sur leur sol et que l'exigence d'un désarmement s'est faite pressante, rien n'a avancé dans ce domaine.

La réunion de Genève sur les armes euro-stratégiques, entre Soviétiques et Américains, ouverte en novembre 1981, vient d'être ajournée sans résultats, puisqu'elle repose sur le dialogue de sourds de «l'équilibre des forces nucléaires en Europe» que chacune des deux superpuissances estime rompu au profit de l'autre.

Depuis, Reagan a lancé sa proposition «option zéro» c'est-à-dire le démantèlement des SS20 contre le non-déploiement des Pershing, rejetée avec vigueur par l'URSS.

Brejnev vient de répondre à Reagan en décrétant «le gel des SS20» à condition que les USA n'installent pas les Pershing en 1983. Cette proposition peut paraître généreuse et constructive en ce sens que l'URSS accepte unilatéralement une réduction de ses armes. Mais il n'en est rien car il s'agit du gel des SS20 à leur niveau actuel, soit déjà 300 missiles (selon les spécialistes) installés dans la partie européenne de l'URSS. Ce qui ne change donc rien à la menace que font peser ces armes sur l'Europe. Cette proposition soviétique appelle plusieurs remarques :

— L'URSS a atteint le niveau suffisant pour menacer l'Europe de l'Ouest, elle peut donc paraître généreuse.

— L'URSS fait tout ce qu'elle peut pour empêcher les USA d'installer les Pershing ce qui réduirait la supériorité nucléaire qu'elle a acquise grâce aux SS20. Et pour ce faire l'URSS emploie la menace et la division des Européens.

La menace : «Si les USA et leurs alliés installent les Pershing, a dit Brejnev devant le Congrès des syndicats, l'URSS prendrait des mesures de rétorsion qui mettraient dans une situation analogue l'autre partie, y compris directement les USA, leur territoire». Cette menace diversement commentée (quelles mesures ? et où ? à Cuba ? en Amérique centrale ?) a suscité des réactions rapides de la part des USA et de la RFA qui ont rejeté la proposition de gel de Brejnev. S'il est clair pour les spécialistes que l'URSS ne peut installer des missiles en Amérique centrale sans déclencher une très grave crise, il en reste néanmoins que la menace joue un rôle de pression efficace pour accentuer la division des Européens entre eux et avec les USA et que Brejnev a un intérêt certain à entretenir.

La division des Européens : pris dans une contradiction insoluble, à la fois incapables d'envisager une défense de l'Europe sans l'aide américaine et à la fois soucieux de ne pas se laisser entraîner par ce protecteur dans une confrontation avec l'URSS dont l'Europe ferait les frais, les gouvernements des pays de l'OTAN ont d'autant plus de contradictions avec les USA qu'ils ont tissé des liens économiques importants avec l'URSS. Ils se sont donc divisés sur l'acceptation de l'installation des Pershings : Pays-Bas, Danemark sont contre, Belgique et Italie indécis, RFA et Grande-Bretagne sont pour. Pour les uns l'installation des Pershing, au lieu d'assurer la sécurité de l'Europe mettrait en cause celle-ci uniquement parce que cela constituerait une menace vis-à-vis de l'URSS et attirerait inévitablement le feu de ses missiles. Dans cette logique, le Parti travailliste anglais prône le désar-

mement total unilatéral de la Grande-Bretagne. Les Partis socialistes danois, belge et hollandais, qui font partie des coalitions au pouvoir, sont contre les Pershing. Le Pasok grec est pour ces mêmes raisons contre l'entrée de la Grèce dans l'OTAN, de même que les Partis socialistes et communiste espagnols.

Pour les autres, il s'agit de rétablir un équilibre, jusqu'à présent en faveur de l'URSS. Cet équilibre, selon les gouvernements français et allemand, est le seul qui puisse maintenir la sécurité européenne, sans pour autant que cela dispense de s'engager dans des négociations de désarmement.

Mais là aussi des divisions apparaissent : les négociations doivent-elles être seulement bilatérales entre USA et URSS, et compte tenu du précédent des SALT ne risquent-elles pas d'aboutir à un renforcement du condominium sur le dos des Européens ? Devrait-ce être une négociation de désarmement simultanée en Europe qui maintiendrait intact les capacités de destruction des USA et de l'URSS basées sur leur territoire ? Ou bien les Européens ont-ils à mettre leur nez dans ces négociations et exiger un désarmement simultané des deux superpuissances, d'abord ?

Beaucoup de ces questions sont débattues au sein des mouvements pacifistes et des partis politiques qui pour l'instant ne débouchent que sur cette seule alternative face à la menace soviétique : désarmement total unilatéral de l'Europe de l'Ouest ou bien surarmement total à la recherche d'un équilibre qui passe inévitablement par la poursuite de la course aux armements ? Dans les deux cas on peut dire adieu à la paix en Europe.

Estelle DELMAS

## PETROLE

### LES PARADOXES OCCIDENTAUX

Après que la hausse des prix des produits pétroliers ait été pendant presque dix ans présentée comme la source de tous nos maux occidentaux, on aurait pu s'attendre naïvement à des manifestations d'allégresse devant la baisse. Il n'en est rien.

La réunion des pays membres de l'OPEP, le week-end dernier, à Vienne était même attendue avec intérêt à l'Ouest. La décision prise à cette occasion d'une limitation des quantités de brut extraites par chacun des producteurs OPEP, destinée à enrayer la baisse des cours\*, était accueillie avec une certaine satisfaction. C'est que les effets positifs (perçus comme tel par les milieux d'affaires occidentaux) de la baisse ne jouent que dans le court terme : gains au niveau des

coûts de production, annulation partielle pour les Européens des conséquences fâcheuses du taux particulièrement élevé atteint par le dollar, possibilités spéculatives sur le marché libre, etc...

Par contre, les inconvénients sont nombreux si cette tendance à la baisse devait se poursuivre. En premier lieu les pertes financières que cela entraîne dans les capitaux arabes, pourraient limiter considérablement les possibilités d'exportation. Bref, cela se traduirait par un rétrécissement du marché. Deuxième motif d'inquiétude, les bénéfices des sociétés pétrolières françaises — qui n'ont pas accès au marché libre — se trouvent eux aussi entraînés par ce mouvement vers le bas... d'où un rétrécissement de leur capacité de financement de

projets industriels liés à l'énergie. Troisième motif : si la hausse a mis en évidence la rentabilité d'une valorisation des sources d'énergie non-pétrolière, la baisse remet en cause la rentabilité des projets engagés dans ce sens (surrégénérateurs, liquéfaction du charbon...).

Dans l'immédiat, on ne peut qu'espérer que les pays de l'OPEP parviennent de nouveau, par leur entente, à maîtriser le marché pétrolier. Cette stabilisation qui pourrait être suivie d'une hausse, viendrait n'en doutons pas combler les vœux des experts occidentaux.

Pierre MARCEAU

\* Le marché pétrolier est actuellement marqué par un effritement des cours dû à un excès d'offres.

## TAHITI

### LE PARADIS...ATOMIQUE

Le 11 mars dernier, Mitterrand recevait le premier ministre des Iles Fidji (Océan pacifique). Se faisant le porte-parole des «Nations du Pacifique Sud», le dirigeant fidjien a exprimé l'inquiétude de la région devant les essais nucléaires français et le souhait de voir les colonies françaises du Pacifique accéder à l'indépendance.

En effet, les explosions nucléaires à Mururoa (Polynésie) continuent depuis le 10 mai, malgré les protestations du peuple polynésien et des pays voisins, et la Nouvelle-Calédonie reste une colonie française. Sur ces deux points, Mitterrand a donné l'orientation du gouvernement. Pour les essais nucléaires, il a estimé qu'ils étaient nécessaires à la défense française, mais qu'il ferait son possible pour y mettre fin le plus tôt possible. Réponse ambiguë, c'est le moins qu'on puisse dire.

A propos de la Nouvelle-Calédonie, il a informé des réformes en cours visant à promouvoir l'accès de ce pays à l'indépendance. Ce dont le représentant fidjien s'est déclaré satisfait.

Le problème de la Polynésie est double : parce qu'elle est colonie française, elle est le lieu d'expérimentations nucléaires très dangereuses. A ce sujet, nous avons reçu des documents d'un pasteur français, M. Jeanne- ret, qui a habité Tahiti pendant des années et dont nous publions des passages ci-dessous.

Claude LIRIA

#### TAHITI, TOUJOURS COLONISEE

La position du nouveau gouvernement concernant les DOM-TOM n'est pour le moment pas tellement différente de celle de l'ancien. L'équipe actuelle a tout misé sur la métropole et n'a pas étudié le dossier des DOM-TOM. Il y est contraint en Nouvelle-Calédonie par les événements. A Tahiti, les choses ne bougeront pas d'elles-mêmes tant qu'il n'y aura pas pression de la part de la population. Le gouvernement ne va pas au devant de l'indépendance, bien au contraire. Il y a une position de grande puissance maritime à ne pas brader, ni les potentialités d'exploitation des nodules (1), ni le CEA (2), ni la position traditionnelle de la France qui veut bien le bonheur des gens à condition qu'ils soient Français.

La population dans son ensemble a du mal à s'exprimer sur ce terrain, craignant à affronter la France, craignant aussi des retombées d'une revendication indépendantiste. Les jeunes semblent dans l'ensemble plus radicaux.

Le Parti socialiste locale (la Mana te Nunaa) — sans liens de subordination avec le PS français — travaille méthodiquement à la conscientisation de la population, gagne régulièrement du terrain, et se définit clairement pour l'indépendance et contre la bombe.

Le parti de Charlie Ching (3) est le plus grand des petits partis

indépendantistes. Son audience est encore faible.

Dans la voie de l'indépendance, il semble qu'il faudra admettre deux étapes : l'indépendance de Tahiti, sauf Mururoa (dont le gouvernement territorial a fait don à la France), puis, récupération de Mururoa (cf. indépendance de l'Algérie sauf le Sahara, puis récupération du Sahara).

#### LA BOMBE ATOMIQUE

Le gouvernement a hésité... quelques heures. Il a pris sa décision de maintenir la bombe à la suite d'une «consultation populaire spontanée» : un «flot» de lettres émanant de Tahiti et demandant à la France de poursuivre l'implantation du CEA et des expérimentations. Il n'a pas été possible de savoir combien de lettres, émanant de qui, collectives ou individuelles, toutes sur le même texte ou chacune différentes. C'est donc une rigolade qu'un gouvernement socialiste interprète une telle pression comme une consultation populaire.

Sur ce, Hernu est venu, très content de lui, et n'a vu que peu de monde et seulement les gens qu'il fallait voir.

Le peuple tahitien est à 90% contre la bombe. Voilà l'incohérence d'un gouvernement de gauche qui maintient la politique nucléaire à Tahiti sans consulter le peuple tahitien.

Un certain nombre de cas manifestant indéniablement l'existence de retombées nucléaires (dont un certain nombre de cas de morts) ont été cités. Mais, il n'y a pas de contrôles systématiques. Des hommes qui ont travaillé sur les sites ne sont pas suivis une fois leur tâche finie. Il y a des poissons malades, mais on ne peut affirmer scientifiquement que c'est à cause de la contamination.

Il faut le savoir : ces expériences risquent de se faire au prix d'une pollution grave de la mer et surtout au prix de la santé de centaines de Polynésiens. Elles ont contribué et contribuent de plus en plus à bouleverser complètement l'économie d'un peuple. Elles suscitent une profonde révolte des consciences et, surtout chez les jeunes les plus défavorisés, une violence aveugle (4). Puisqu'il y a des affirmations, des accusations qui circulent, puisqu'il y a inquiétude au sein de la population tahitienne, il faudrait obtenir l'envoi d'une équipe scientifique «indépendante» chargée et ayant les moyens de se livrer à une enquête.

(1) Les nodules polymétalliques, présents en grande quantité au fond des mers, constituent de véritables gisements, très prometteurs.

(2) CEA : Commissariat à l'énergie atomique.

(3) Leader du «Tahitien libre», condamné à 10 ans de prison en 1979.

(4) En 78, une mutinerie éclatait à la prison de Papeete. Les mutins doivent comparaître le 19 avril prochain devant la Cour d'assises de Versailles, en raison de la cassation de l'arrêt de la cour criminelle de Papeete. Ils sont toujours en prison en France.

## DROITS DE L'HOMME LE POINT APRES LE CONGRES DE LA LIGUE

Le Congrès de la Ligue des droits de l'homme s'est tenu les 27 et 28 février à Lille. Ses 8 000 adhérents en font l'une des organisations de masse les plus importantes de notre pays. On pourrait même parler d'un « phénomène » Ligue. Cela est particulièrement sensible au niveau de ses effectifs qui ont considérablement augmenté notamment à Lille où la section a multiplié par trois le nombre de ses adhérents. Sensible aussi dans la diversité de ses interventions : c'est ainsi qu'on a pu voir la Ligue prendre position aussi bien sur la question des droits des soldats, que sur celle des expulsions d'immigrés, ou que sur celles de la Pologne, de la Turquie et de l'Afghanistan. Pour en savoir plus nous avons interviewé Gérard Minet, président de la section de Lille et élu, lors du dernier Congrès, au Comité central de cette organisation.

Propos recueillis par  
Laura DELMONT

● Peux-tu faire un rapide historique de la Ligue des droits de l'homme ?

Elle est née à la fin du siècle dernier à partir de l'affaire Dreyfus et de la défense d'Emile Zola. Cette affaire était particulièrement significative. Elle mettait en cause le racisme, l'antisémitisme, l'ordre et la hiérarchie militaire, les tribunaux militaires d'exception, l'indépendance de la Justice et la raison d'Etat.

Tous ces problèmes sont encore d'actualité et c'est ce qui explique que les membres de la LDH se réfèrent encore fréquemment à l'« Affaire ».

Ensuite la Ligue des droits de l'homme a continué son action en faveur des libertés et de la justice : — demande de réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » de la guerre 14-18 ; — lutte contre les ligues factieuses à l'origine des émeutes du 6 juin 34, contributions essentielles à la réalisation du Front populaire ; — opposition à la guerre d'Algérie et au coup d'Etat du 13 mai, à la Ve République et à sa politique. Et enfin, dénonciation du pouvoir giscardien et sa politique répressive (« Sécurité et libertés », immigrés, tribunaux d'exception, etc...).

● Y a-t-il eu une évolution particulière à la Ligue des droits de l'homme ? Comment expliques-tu, notamment, la remontée spectaculaire du nombre d'adhérents ?

La Ligue des droits de l'homme est une vieille dame. Elle a pour elle, la continuité de son action. Cela signifie que se rencontrent, à LDH, les adhérents de 1925, ceux de 1936, de 45, de 58, de 68 ou de 81. Chacun avec des caractéristiques et des mentalités très diverses, des analyses et des motivations politiques différentes aussi. Cela peut déboucher sur des contradictions, des conflits aussi. Cela est quand même rare, car, d'une part, la LDH limite son action au domaine des libertés. D'autre part, elle

n'a pas à développer un projet de société. Enfin, l'opposition totale de la LDH à la Ve République et à ses institutions a été un ferment d'unité. Actuellement, je pense que la Ligue des droits de l'homme évolue dans le sens d'une meilleure prise en compte des problèmes des libertés, non seulement dans le domaine politique, mais aussi dans le domaine de la vie quotidienne, cadre de vie, condition féminine, problèmes des jeunes.

En un mot, elle prend en compte les faits de société révélés par Mai 68. Je crois que cela résulte à la fois de la transformation de la société mais aussi de l'adhésion ou de l'accession à des postes de responsabilités dans la LDH de militants ayant vécu 68 ou pour les plus jeunes, ayant été imprégnés de l'esprit de 68. Si l'on ajoute à cela que les militants de la LDH ont toujours eu une sensibilité anti-autoritaire — contre les interventions étatiques, les hiérarchies militaires, policières, religieuses, patronales, etc... — on comprend que la LDH offre une structure actuellement propice à la rencontre et au débat entre des courants politiques, idéologiques différents et par là même, elle répond aux problèmes de l'heure dans le secteur limité mais aussi vaste qui est le sien.

● Le Congrès de la Ligue des droits de l'homme s'est tenu récemment. Quels sont les axes qui ont été retenus et comment la LDH se situe-t-elle par rapport au gouvernement issu du 10 mai ?

Tout d'abord, le Congrès a réaffirmé l'indépendance de la Ligue des droits de l'homme par rapport au pouvoir. Cette volonté s'est manifestée dans les violentes critiques à l'égard de la politique de Charles Hernu dans l'armée, dans les exigences réaffirmées en ce qui concerne les DOM-TOM, dans l'adoption de motions relatives aux expulsions d'immigrés — et notamment celle de la section de Lille dans l'adoption du rapport de M. Rebérioux sur l'extrême-droite et sur les dangers qu'elle représente actuellement.

Ensuite, le Congrès a réaffirmé l'espoir de voir les promesses de François Mitterrand se traduire en textes de lois garantissant et étendant les libertés. La LDH, c'est vrai, accorde un certain crédit et une certaine confiance au pouvoir, qu'elle a d'ailleurs appelé de ses vœux. Il est vrai que le bilan de 81 est positif dans le domaine des libertés (peine de mort, loi anticasseurs, cour de sûreté de l'Etat, etc...).

Il est vrai que la Ligue des droits de l'homme, comme l'a rappelé M. Noguères, son président, est consciente des difficultés d'ordre constitutionnel et de calendrier qui empêchent parfois la réalisation immédiate des promesses.

La LDH fera preuve de patience afin que les lois soient bonnes, tant que l'attitude du gouvernement manifesterait clairement la volonté de déboucher. Mais la LDH entend également

jouer un rôle d'aiguillon pour accélérer les procédures chaque fois que cela sera possible.

En résumé, une certaine confiance. Pas d'agitation stérile, mais pas non plus de démobilité. La LDH demeure vigilante.

Enfin, volonté aussi de la part de la Ligue des droits de l'homme de prendre en compte les libertés sur le plan international (Pologne, Turquie, etc...).

● Tu as parlé des DOM-TOM. Quelle est la position de la Ligue des droits de l'homme à ce sujet ?

Reconnaissance pour ces territoires du droit à disposer d'eux-mêmes, et, bien entendu, d'accéder s'ils le veulent à l'indépendance. Mais nous ajoutons en plus, qu'il appartient au gouvernement de créer les conditions d'un choix réel : démocratie véritable sans chantage ni pressions de la part des administrations, de la police, libertés et moyens d'expression de tous les courants y compris les indépendantistes.

Mais cela signifie aussi : créer les conditions économiques du choix, emploi, industrialisation, formation.

Le gouvernement socialiste a hérité d'un lourd passif mais, comme le remarquait le rapport de Michel Tubiana, les mesures nécessaires à la rupture nette avec la situation de colonisation n'ont pas été prises et chaque jour qui passe fait reculer les espoirs de solution...

● Pour terminer, une question « vacharde ». Certains disent que la Ligue des droits de l'homme est une organisation humaniste. Est-ce que la LDH admet l'étiquette ?

Le mot « humaniste » est en lui-même ambiguë et il a souvent mauvaise presse dans certains secteurs d'extrême-gauche où on l'assimile à l'idéalisme, à l'individualisme petit-bourgeois, à la négation de l'existence de classes sociales antagonistes. Mais l'humanisme c'est aussi et surtout l'affirmation de la dignité de l'individu, du refus de faire de l'homme une machine, un pion que l'on manipule.

Etre humaniste, c'est aussi affirmer la nécessité de permettre l'épanouissement des facultés de l'individu, de leur créativité et de leur solidarité. Et tout cela ne peut se faire que dans la liberté. Alors, si on se réfère à ce deuxième aspect, la LDH est sans doute humaniste.

On trouve des marxistes à la Ligue des droits de l'homme et ils s'y trouvent, semble-t-il, à l'aise.

Ceci dit, la LDH ne préconise pas un système social défini, et ce n'est pas son rôle. Elle met l'accent sur le fait qu'il n'y a pas de système politique et social valable s'il s'accompagne d'un mépris et d'un écrasement de l'individu. Cela l'amène à condamner les impérialismes, les fascismes sud-américains ou les systèmes de dictatures bureaucratiques de l'Est.

Alors humaniste ? Oui. Mais pas n'importe quel humanisme.

## MARTINIQUE GREVE GENERALE DANS LA CANNE

Après la relance des luttes populaires et patriotiques en Guadeloupe et en Nouvelle-Calédonie, toujours colonies françaises, c'est au tour de la Martinique.

Comme l'annonçait un camarade martiniquais lors du récent forum anti-impérialiste tenu à Paris (cf. HR précédent), une nouvelle centrale syndicale martiniquaise s'est créée le 13 décembre 81 : l'Union générale des travailleurs de Martinique (UGTM), regroupant les travailleurs agricoles, les travailleurs de l'industrie et annexes, les paysans d'entraide paysanne et les travailleurs de la Caisse d'allocations familiales.

Depuis le 2 mars 1982, à l'appel de l'UGTM, les coupeurs de cannes, les petits planteurs et colons, les conducteurs d'engins, les mécaniciens et les soudeurs des exploitations de canne sont en grève générale. Ils réclament l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, et la fixation du prix

de la tonne de cannes sur la base du prix de revient : 300 francs.

La grève s'est étendue à tout le pays, Radio-France-Antilles annonçant même « 80 à 90% de grévistes ». Les distilleries connues, comme Saint-James, Favorite, Clément, Trois-Rivières, etc. sont déjà pratiquement arrêtées et la coupe est suspendue.

Malgré les appels du patronat à reprendre le travail sous prétexte qu'un accord a été signé avec l'ancien syndicat CGTM, la grève touche de nouveaux secteurs. Et, pour la première fois en Martinique, une étroite solidarité unit les travailleurs martiniquais et les travailleurs étrangers venant de l'île indépendante voisine, Sainte-Lucie.

C.L.

Jeudi 25 mars à 19 heures, réunion d'information sur la situation des ouvriers et des paysans de Martinique. Salle H1 — bat H. Résidence universitaire Jean Zay. Antony (métro Antony).

## MADAGASCAR

### 35 ANS APRES LES MASSACRES

SAMEDI 27 MARS — de 15h. à 22h30  
L'ASSOCIATION « ETINCELLE MALGACHE »  
organise une journée d'information et de débat pour commémorer le 35<sup>e</sup> anniversaire des insurrections malgaches de 1947.  
Centre international protestant — 8 villa du Parc Montsouris  
salle Jonas — Premier étage (Métro Cité Universitaire).

« Ce qui s'est passé à Madagascar en 1947, comme ce qui s'y passe aujourd'hui, n'est pas "une affaire purement malgache" : la destruction des libertés du peuple malgache par l'impérialisme et par leurs valets locaux concerne tous les travailleurs de tous les pays.

Au cours de cette manifestation, la discussion sera ouverte en permanence dans le respect total de toutes les opinions. Elle le sera plus particulièrement lors de la conférence-débat qui s'engagera sur le thème : "Mars 47-mars 82, la question de fond demeure : l'émancipation du peuple malgache".

Car en effet, toute la question est là. Voici 22 ans que Madagascar est réputé Etat indépendant. Et pourtant les conditions de vie des masses populaires de Madagascar sont tout aussi misérables qu'en 1947 du temps de la colonisation. Elles sont notamment privées des libertés démocratiques les plus élémentaires : censure de la presse et de toute forme de communication, encadrement musclé de l'armée, suppression du droit de grève, pas de droit d'association (en particulier, pas de syndicalisme libre), perquisitions domiciliaires à toute heure de jour et de nuit, garde à vue renouvelable à l'infini... A tout cela s'ajoutent les signes inévitables d'une société en pleine décomposition : corruption, prostitution, mendicité, brigandages, trafics de toutes sortes... Sans parler du chômage, de l'inflation, de la pénurie, toutes choses rendant la vie quotidienne des masses très critique.

Et bien entendu, les inondations de ces dernières semaines n'ont rien arrangé : on parle de 65 000 sinistrés et de la destruction de la moitié des récoltes de riz, mais ce bilan risque hélas, d'être en dessous de la réalité.

Depuis 10 ans, le régime militaire n'en finit plus de traverser des crises dont certaines ont été très sévères. Aujourd'hui, son bilan est là et se résume en un seul mot : un désastre.

Cette année 1982 est particulièrement importante pour le régime puisque c'est celle de l'élection-plébiscite du président de la République, et devait être également celle de la chambre-croupion connue sous le nom d'Assemblée nationale populaire (mais qui serait repoussée en 1983... faute d'argent!).

De nombreuses organisations prendront part à l'animation de la manifestation et parmi elles nous pouvons d'ores et déjà citer :

— le Comité international contre la répression, la Ligue des droits de l'homme, les Comités de lutte contre la répression au Maroc, le Comité anticolonialiste de soutien aux luttes du peuple guadeloupéen, la Ligue guinéenne des droits de l'homme et du citoyen en exil, le Collectif Afghanistan,

— ainsi que diverses personnalités et les représentants de la presse (notamment *La Lettre de l'Océan Indien*).

Amnesty international, bien que ne prenant pas part à l'animation proprement dite, sera représentée par des observateurs.

**MASSEY-FERGUSON  
MARQUETTE**

**Succès  
des intérimaires**

Une soixantaine de travailleurs intérimaires, soutenus par la CGT et la CFDT, ont obtenu satisfaction sur leurs revendications immédiates suite à la grève qu'ils avaient entamée depuis le lundi 15 mars.

Ils entendaient obtenir l'application de l'ordonnance qui confère aux travailleurs sous contrat à partir du 1<sup>er</sup> mars le même salaire et les mêmes avantages que les autres salariés de la Massey.

C'est pourquoi les intérimaires avaient délégué deux d'entre eux à la réunion de CE qui devait en discuter. Mais cette présence fut prise pour prétexte par la direction pour annuler la réunion.

On comprend la gêne de la direction de la Massey, quand on sait que la CGT comptait demander à cette réunion l'embauche définitive de ces intérimaires dans le cadre d'un contrat de solidarité, et faire remarquer que la réduction du temps de travail permettrait déjà de dégager un nombre suffisant d'emplois pour supprimer le travail précaire. Mais la direction songe toujours à liquider les ateliers de forge et de mécanique pour les installer ailleurs et ne tient donc pas à transformer les emplois précaires en emplois définitifs. Elle préfère dans l'immédiat accroître la charge de travail de chacun.

## L'évolution du rapport de force

Une nouvelle organisation vient de se constituer : le RNPI (Rassemblement national du patronat indépendant). PMI de l'industrie, du bâtiment, des services, commerce, artisanat, professions libérales, cadres supérieurs, voire agriculteurs... Un nouveau « partenaire social » en somme, rejetant « le monopole du CNPF qui ne connaît pas bien nos problèmes » cherchant à « rassembler pour être en mesure d'imposer », comme l'indique son président Gérard Deuil. Imposer? On imagine quoi. M. Deuil a d'ailleurs aussitôt écrit au président de la République pour le mettre en garde : « Nous sommes arrivés au point de rupture » dit-il et cela peut avoir des conséquences dramatiques « si l'industrie française ne reçoit pas en contrepartie de votre programme social et économique des compensations importantes ». Imposer comment? Le RNPI entend, par exemple, faire respecter la liberté du travail par tous les moyens légaux et si nécessaire en se mettant hors la légalité... Avis aux éventuels émules d'Isigny qui manqueraient de ressources locales; ils pourront maintenant faire appel à leur « organisation professionnelle ».

C'est un exemple parmi d'autres : le patronat, la réaction, les forces antipopulaires poursuivent leur adaptation aux conditions de l'après 10 mai, se donnent les moyens de faire pression le mieux possible, et tout azimut, pour imposer leurs vues.

L'expérience montre d'ailleurs que ces pressions aboutissent le plus souvent, que chaque mesure sociale, populaire, trouve sa contrepartie; du SMIC (dont l'augmentation fut payée en partie par l'Etat) à la réduction de la durée du travail, en passant par les nationalisations (et leur indemnisation). Ces forces auraient donc bien tort de ne pas multiplier, diversifier leurs pressions auxquelles les résultats des cantonales, où la droite se trouve confortée (et avec des moyens accrus) dans les conseils généraux, ne vont pas manquer de donner un nouveau souffle; ce dont d'ailleurs témoignait dès le 22 mars, les commentaires d'Yvon Gattaz après son entrevue avec Pierre Mauroy (commentaires, en l'occurrence, bien voisins des propos de son collègue du RNPI).

De plus, jusqu'à présent, elle se refusait à tenir compte de l'ordonnance sur le travail intérimaire.

C'est ce qui explique la mobilisation des intérimaires, qui, après s'être mis en grève et avoir rencontré l'inspection du travail, on obti-

nu satisfaction sur l'application de l'ordonnance.

La lutte continue sous d'autres formes pour l'embauche définitive.

Correspondant Lille

Le gouvernement n'est certes plus l'allié indéfectible des forces ennemies des travailleurs, mais on aurait bien tort de surestimer l'affaiblissement qui en serait résulté pour elles.

Quant aux travailleurs, que vaut pour eux le point d'appui que constitue un tel gouvernement? Les forces politiques et syndicales qui le composent et le soutiennent ont fort tendance à enfourcher le cheval de la compétitivité (les lois du système y poussent évidemment), et, fussent-elles fondées sur des critères qui seraient nouveaux, dans une optique qui serait plus sociale, les retombées que pourront (et peuvent) en percevoir les travailleurs risquent d'être celles qu'ils ont déjà eu l'occasion d'éprouver, la guerre économique n'en étant pas adoucie pour autant.

Surtout, le gouvernement n'a pas jusqu'ici montré une claire volonté de s'appuyer sur la mobilisation, l'initiative des travailleurs. Il a certes consulté largement (et continue à le faire) les organisations syndicales, d'ailleurs tout aussi divisées qu'auparavant, mais les choses en restent là... Le résultat étant le plus souvent, comme on l'a vu, un compromis plus qu'une avancée.

L'intervention des travailleurs n'en est pas encouragée et les moyens pour exercer leurs pressions ne s'en trouvent pas accrus. Quels sont-ils par exemple (pour parler de problèmes qui vont être réglés ces jours-ci) en ce qui concerne la retraite ou les droits dans l'entreprise, publique ou privée? L'évolution du rapport de force se mesure aux résultats. Ils ne sont pas négligeables, sur certains points limités. Mais quelles sont les perspectives?

Elles ne peuvent être bonnes si le gouvernement n'est pas un point d'appui pour la mobilisation des travailleurs; si le gouvernement ne s'appuie pas sur la mobilisation des travailleurs; si la gestion (même rénovée) prend le pas sur le changement pour le peuple travailleur.

Les forces de la réaction, voyant le champ libre ouvert à leurs manœuvres, ne sauraient manquer d'en profiter.

Gilles CARPENTIER

## BUREAU NATIONAL CFDT QUESTIONS SUR L'EMPLOI

Rendant compte, vendredi 19 mars, devant la presse, des travaux du dernier Bureau national de la CFDT, Edmond Maire parlait notamment d'un regain (et pas du tout d'un ralentissement) de l'action revendicative, sur les bas salaires, les conditions de travail et surtout la durée du travail, se félicitant, pour ce dernier point, que la question de la création d'emplois devienne plus souvent un thème direct de l'action syndicale.

Pourtant aucun des responsables présents n'était en mesure de donner la moindre indication sur les éventuelles créations d'emplois liées à la réduction de la durée du travail, à l'application de l'ordonnance et accords de branches sur ce point.

Albert Mercier renvoyait aux fédérations; Jacques Chérèque mettait en avant la difficulté d'une telle évaluation (il indiquait à l'appui qu'il y a par exemple 5 500 boîtes de moins de 10 salariés à Paris). Bref, ces éventuelles créations d'emplois ne sont pas recensables.

Réponse tout de même pas trop satisfaisante, s'agissant du moyen présenté comme principal pour résorber le chômage. Edmond Maire rappelait d'ailleurs la « grande ambition » que constitue la réduction à 35h. de la durée du travail.

On peut en fait craindre qu'au moins dans son premier pas, le bilan de cette réforme

soit plus que maigre... Les contrats de solidarité qui devaient inciter à aller plus loin et plus vite ne témoignent pas non plus d'une bien grande efficacité : le premier bilan dressé par le ministre du Travail pour les contrats signés fait état de 886 personnes embauchées...

On peut bien sûr dans ces conditions appeler à « la nécessaire solidarité face au chômage », « élargie à l'ensemble de la population active » (« et pas seulement à la seule catégorie des salariés du secteur public »), comme l'a fait le Bureau national. Mais ceci laisse entier le problème de la voie pour résorber le chômage (encore qu'en matière d'indemnisation, le BN aurait pu mettre en avant certaines sources d'éventuelles solidarités, comme les énormes indemnités dont vont bénéficier les actionnaires des entreprises qui viennent d'être nationalisées ou les profits non moins énormes de certaines sociétés...).

Edmond Maire a également déclaré que les droits nouveaux avaient été le sujet le plus débattu lors de ce BN, ajoutant : « Le gouvernement devrait comprendre qu'il s'agit là du reflet du sentiment de beaucoup, qu'il faut que cela change dans les conditions quotidiennes du travail ».

Il s'agit là d'une question très importante, sur laquelle, de plus, des décisions sont pratiquement arrêtées (elles doivent l'être en

tout cas avant la fin de ce mois). Mais ce n'est qu'une des « conditions quotidiennes du travail »; pouvoir d'achat, emploi, en sont d'autres qu'on ne peut faire passer au second plan : elles pèsent lourd dans « le sentiment de beaucoup qu'il faut que cela change »...

Ce BN avait également appelé l'électorat de gauche à se sentir mobilisé pour le deuxième tour des cantonales et adopté la position de la CFDT sur le projet de réforme de l'audiovisuel (un point critique essentiel : l'indépendance qui « risque d'être une façade en trompe l'œil » compte tenu de la composition de la haute autorité).

A propos de la journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales (21 mars) et plus précisément de l'Afrique du Sud, « la CFDT a demandé à toutes ses organisations d'interpeller les entreprises ayant des liens avec l'Afrique du Sud et de faire pression sur elles pour qu'elles reconnaissent le droit syndical et le droit de négocier à toutes les organisations représentatives ». Elle est également intervenue auprès de Claude Cheysson, « afin de demander des informations sur les intentions du gouvernement pour que se tarissent les relations de natures diverses entre la France et l'Afrique du Sud (...) ».

G.C.

## PLATRES LAFARGE MARTIGUES

*Un groupe  
en mouvement*

Le trust Platres Lafarge, constitué l'année dernière par la fusion des Platrières de France et de Progypan, est le principal producteur français de plâtre (en poudre, carreaux et plaques).

Le 3 mars, à la réunion entre la direction générale et les syndicats au siège social à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse), la direction refusait l'application immédiate des 39h. (elle comptait diminuer le temps de travail de 12 minutes/semaine, ce qui a particulièrement révolté les travailleurs), de la cinquième semaine (elle voulait attendre les décrets d'application de l'ordonnance au mois de juin); elle refusait toute revalorisation des bas salaires, se contentant d'appliquer pour 1982 les augmentations INSEE.

Aussi les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC se mettaient-elles d'accord pour déclencher une grève de 24h. dans tout le groupe le mercredi 10 mars. Effectivement, le 10 mars les usines de

Ottmarsheim (Alsace), Auneuil (Région parisienne), Mazan, Calottes et Carpentras (Vaucluse), Martigues (Bouches-du-Rhône), Tarascon-sur-Arriège (Arriège) et Portel (Aude) étaient en grève.

L'usine de Mazan, une des principales du groupe, continuait la grève suivie à 100% jusqu'au lundi 15 mars; l'usine de Martigues reprenait le travail le 11 mars (alors que la direction, croyant que la grève allait continuer, décommandait les camions de livraison) et se remettait en grève, toujours suivie à 100%, le 12 mars jusqu'au 15, en solidarité avec Mazan et pour les revendications. Les autres usines faisaient des arrêts surprise de 2 heures de temps en temps.

Au total l'ensemble des travailleurs restent très mobilisés et continuent les actions jusqu'à l'aboutissement des revendications :

- revalorisation des bas salaires (de manière dégressive de 6% à 1%);
- 39h. immédiates payées 40.
- application de la cinquième semaine de congés payés.

Correspondant Martigues

(remplir en majuscules)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et bureau distributeur : .....

S'abonne  pour 6 mois : 80,00 Frs  soutien 6 mois : 120,00 Frs  
 pour 1 an : 150,00 Frs  soutien 1 an : 200,00 Frs

(Je recevrai un numéro de Proletariat si je suis un nouvel abonné)  
 A renvoyer à : Presse d'Aujourd'hui - BP 70 - 94220 CHARENTON  
 Règlement à l'ordre de Presse d'Aujourd'hui

## SOCIALISME

### LES INTERROGATIONS D'UN COMMUNISTE FRANÇAIS

Dans notre édition du 7 janvier dernier, nous avons publié la déclaration d'un ancien militant du PCF à propos des événements de Pologne. Paul Nieznalski, ouvrier à Sigma-Diesel, est un militant communiste de longue date, ancien résistant, syndicaliste éprouvé. Il a rendu publique dernièrement la longue lettre qu'il avait adressée, en 1968, au secrétaire de la Fédération du Rhône du PCF à la suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Il y exprimait sa profonde inquiétude face à cet événement inacceptable pour un communiste conséquent. Plus tard, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan, il refusait de reprendre sa carte au PCF. Sans doute, l'évolution positive qu'il avait cru déceler dans la direction de ce parti immédiatement après l'invasion de la Tchécoslovaquie (et qu'il exprime à la fin de sa lettre) ne s'est pas confirmée.

Combien de communistes sincères et conséquents n'ont-ils pas quitté le Parti communiste français sur la pointe des pieds, n'y trouvant plus les conditions politiques suffisantes pour défendre leur idéal révolutionnaire? Aujourd'hui, le mouvement communiste a éclaté dans notre pays. Au coude à coude dans l'action, dans les débats, dans et hors du PCF, il est à reconstituer. Nous mêmes sommes partie prenante de ce mouvement. Voilà pourquoi nous sommes sensibles à la démarche de P. Nieznalski et de tant d'autres encore.

Correspondant Lyon

13 ans après, ce document reste d'une actualité brûlante. Ce qui retient notre attention, principalement, c'est la recherche de la vérité dans les faits et la fidélité aux principes communistes.

Complètement désemparé par l'intervention armée de l'URSS, P. Nieznalski est retourné aux sources de l'engagement de toute sa vie; il a réétudié le marxisme-léninisme. Comme il le dit lui-même, il n'a pas eu la chance d'aller longtemps à l'école, et sur le plan politique, c'est le parti qui lui a tout appris. « Je n'ai pas la prétention de connaître tous les principes du marxisme-léninisme et de posséder seul la vérité, mais même si il y a des choses qui échappent, on est bien obligé de constater que ça ne va vraiment pas. » Cet ouvrier a donc réexaminé les bases marxistes-léninistes pour analyser le comportement de l'URSS, et dans sa lettre, il cite de nombreux extraits d'un manuel des principes du marxisme-léninisme (Edition de Moscou). Or, que constate-t-il?

Sur la question de la non-ingérence: « Dans le régime capitaliste, un Etat plus puissant, que les autres fait fi du droit des gens, n'hésite pas à s'immiscer sans cérémonie dans les affaires intérieures des Etats plus faibles et les met sous sa dépendance,

quand il le juge nécessaire » tandis que « le socialisme ne se contente pas de proclamer la souveraineté authentique, il exige par surcroît qu'elle soit rigoureusement respectée. » Autre citation: « Toute immixtion du dehors, fut-elle dictée par les meilleures intentions, peut s'avérer non seulement déplacée, mais encore susceptible de porter préjudice à la construction du socialisme dans le pays en question. » Alors, les chars russes à Prague?

Sur la question de la vérité: La direction soviétique s'est engagée dans une voie erronée par le fait de l'ingérence extérieure, et cela a été confirmé par l'hostilité du peuple tchèque face à l'armée soviétique. Alors, com-

ment les dirigeants d'URSS n'ont-ils pas vu leur erreur et pourquoi ne l'ont-ils pas rectifiée aussitôt? Le processus de la connaissance est complexe, certes, mais en s'en tenant à la pratique, en exerçant la critique et l'autocritique, en abordant les problèmes d'un point de vue dialectique, on finit toujours par vérifier si l'on est dans le vrai ou dans le faux. Un communiste peut-il avoir peur de la vérité?

Les dirigeants: « L'entêtement » de la direction soviétique pose finalement la question du rôle et des qualités nécessaires des dirigeants du prolétariat. Le manuel indique: « fermeté et audace révolutionnaire... vigueur de pensée... liaison étroite avec le parti et avec les masses... foi dans les forces créatrices des travailleurs, aptitude non seulement d'instruire les masses mais d'apprendre auprès d'elles... »

En fait, ce qui semble dominer dans le CC du PCUS, c'est le culte de la personnalité et le suivisme, ce qui n'est pas exactement ce dont les classes progressistes ont besoin.

Sur la question de la démocratie: Elle n'est pas respectée dans les pays de démocratie po-

pulaire. Elle reste cependant indispensable à l'édification du socialisme. Le manuel des principes du marxisme-léninisme est très clair à ce sujet.

P. Nieznalski se démarque du libéralisme bourgeois; il ne revendique pas « la liberté illimitée de l'individu » qui est en fait un arbitraire qui s'oppose aux intérêts de la société dans son ensemble. De ce point de vue, il ne soutient pas tout ce qu'il s'est fait en Tchécoslovaquie avant août 68, mais il ne peut admettre l'intervention armée extérieure. Le PC et le peuple tchèques sont assez grands pour régler leurs problèmes eux-mêmes. En s'imposant par la force, « on fait plus de mal que de bien pour l'intérêt du socialisme, non seulement dans le pays socialiste intéressé, mais également pour le progrès du socialisme dans le monde ». A ce stade, d'ailleurs, il ne suffit pas de parler de « retard » mais de « recul ».

Dans sa lettre, P. Nieznalski exprime également sa déception devant les réactions contradictoires des différents partis communistes de par le monde face à l'agression soviétique en Tchécoslovaquie. Certes, l'unité de la

classe ouvrière du monde entier suivra un cheminement long et complexe, mais il y a des moments où les communistes sincères « dégringolent de bien haut ».

Vis à vis du PCF, P. Nieznalski écrit qu'il ne pense pas avoir de grandes divergences quant au fond, notamment sur les principes. Il exprime son désaccord sur l'absence de mobilisation à la base pour réagir contre l'intervention soviétique et condamne le fait que l'action du parti se réalise uniquement « au sommet ». Même si l'ensemble des travailleurs ne manifeste pas bruyamment son hostilité à l'agression soviétique, il ne faut pas se méprendre, ils ne sont pas d'accord. « Ne rien faire, cela donne l'impression d'être complice d'injustices, et cela, en toute conscience, je ne peux l'admettre. »

Il est possible de se procurer cette lettre en écrivant à:

Paul Nieznalski. Poste restante, Les Brosses, 69100 Villaurbanne.

En joignant un chèque de 12 francs pour couvrir les frais d'impression et de diffusion.

### VITICULTURE: une crise qui s'aggrave Suite de la page 8

#### DECLARATION DU COMITE REGIONAL DU PCML

Bien sûr, l'action à Sète des 700 viticulteurs de l'Aude, à quelques jours des élections cantonales, a donné lieu à des réactions, bien souvent défavorables. Tout aura été dit ou presque: acte terroriste, provocation politique, maximalisme, etc... etc... Le gouvernement italien même y est allé de son refrain contre les dirigeants du CRAV, quant à J-B Doumeng, il nous a expliqué qu'en s'attaquant à lui, on se trompait de cible (sic!).

Pourtant si on se place dans le cadre de la défense des intérêts

des petits et moyens viticulteurs, on a une vision des choses bien différente, c'est le sens de la déclaration de notre parti à propos de l'action des viticulteurs à Sète le jeudi 11 mars.

« Le PCML soutient la lutte déclenchée par le CRAV, pour la satisfaction des revendications des viticulteurs, concernant principalement le revenu. »

« Le PCML condamne la politique du Négoce, basée sur l'exploitation forcée des viticulteurs, français et italiens pour accroître ses profits. La spéculation et le dumping orchestrés par le Négoce du vin sont

inadmissibles et exigent de la part des pouvoirs publics des mesures strictes pour y mettre définitivement un terme. »

« Le PCML dénonce également la politique de la CEE qui vise à liquider la petite et moyenne viticulture languedocienne. »

« Il est intolérable d'autre part que la droite ait tenté, à quelques jours des élections cantonales, de récupérer la colère viticole. Les discours de B. Pons relèvent de la vulgaire provocation quand on sait que pendant des années, lui et les siens, dont un certain Chirac, alors ministre de l'Agriculture, ont mis en place les premiers plans de restruc-

turation et de reconversion du vignoble qui prévoyaient l'arrachage de 100 000 hectares de vigne; et par là la liquidation de la petite et moyenne exploitation! »

« Le PCML demande l'arrêt immédiat de la procédure de flagrant délit engagée contre les viticulteurs ayant participé à l'action du 11 mars. »

« Le PCML appelle l'ensemble des petits et moyens viticulteurs à répondre massivement aux consignes du CRAV pour faire échec au Négoce et aux projets de la CEE. C'est le seul moyen en effet pour créer un rapport de force favorable qui pourra permettre de renverser la vapeur. »

#### Le témoignage de deux viticulteurs

Quelques semaines avant les événements de Sète, nous avons rencontré deux viticulteurs des alentours de Béziers dans l'Hérault. Nous avions longuement débattu des problèmes qui se posent depuis le 10 mai 81. Voici de larges extraits de leur témoignage.

Christian: Le 10 mai a été pour les viticulteurs une espérance, car à travers la crise viticole que nous connaissons, le programme du PS nous laissait entrevoir des possibilités de changement, notamment à propos des importations de vin italien.

Gérard: Le changement on l'a surtout ressentie après l'Ampelos. Après que l'été dernier on ait manifesté à Sète contre les importations.

Christian: Il est vrai que bien vite après le 10 mai, les viticulteurs ont été déçus. En particulier lorsqu'on s'est rendu compte que les vins italiens continuaient à entrer dans le port de Sète. Il a fallu l'occupation de l'Ampelos pour sentir un réel changement des prix sur le marché: de 13,30 francs on est passé à 16 ou 17 francs le degré/hecto. Malheureusement, ça n'a pas duré! A Roujan, par exemple, dans notre cave coopérative nous sommes restés deux mois sans vendre une goutte de vin. Alors qu'en même temps le vin italien se vendait 12 francs à Sète. D'où la reprise des

actions courant janvier.

Gérard: Ce qui montre que le changement c'est à nous de l'imposer et que si on veut obtenir des résultats, il faut continuer à agir, à aller sur les routes, vider des camions, etc...

■ Par rapport aux problèmes actuels, on a l'impression que le gouvernement cherche à retarder les échéances par des mesures conjoncturelles. Comment le ressentez-vous?

Christian: Il faut souligner un point positif, c'est qu'avec le gouvernement actuel, la discussion est possible. Et qu'à chaque fois que nous avons manifesté, il s'est engagé à prendre des mesures immédiates, qu'il a tenu.

Ceci dit, sur le fond des problèmes nous attendons des actes, concrétisant les promesses faites.

Pour répondre à ta question, il faut tenir compte que le gouvernement est foncièrement européen. Il ne prendra donc pas de décision pouvant le mettre en porte à faux vis-à-vis de la CEE.

Or, il faut dire ce qui est, l'Europe est en train de liquider notre agriculture méditerranéenne, la vigne, les fruits et les légumes. Si certains agriculteurs français trouvent des bénéfices dans la CEE, nos productions à nous sont directement concurrencées par les producteurs du sud de l'Europe.

L'impression que nous avons,

c'est que malheureusement la viticulture du Midi a été bradée par rapport aux autres productions agricoles françaises.

■ Qu'est-ce qui doit changer donc?

Gérard: Tout le monde attend le projet d'Office des vins. Mais reste à savoir ce qu'on va y mettre dedans et comment on va l'appliquer.

Christian: D'après les échos qui nous parviennent des discussions en cours, ce n'est pas très encourageant. Pourtant il faudrait que dans un proche avenir le gouvernement adopte une autre politique viticole qui permette des changements effectifs. Car nous ne pouvons pas indéfiniment vivre en assistés, nous voulons vivre décemment de notre travail.

■ Quel rôle doit-on donner à l'Office?

Gérard: En priorité, il doit contrôler sévèrement les importations.

Christian: Oui, ce qui implique une représentation majoritaire des viticulteurs à sa direction. Parce que s'il y a de gros problèmes à régler: le rendement, la qualité, —le plus épineux sera celui des rapports avec le Négoce. A ce sujet si le gouvernement maintient sa volonté de ménager tout le monde, les difficultés sont loin d'être

résolues.

Gérard: Au sujet du rendement et de la qualité, l'Office doit permettre de trouver une juste mesure pour que les producteurs de la plaine et des côtes puissent avoir un revenu décent, sans favoriser les uns aux dépens des autres.

Christian: Ce qui exige une politique de limitation du rendement à l'hectare au profit de la qualité. Mais attention, il faudra de sérieuses garanties, en particulier, car c'est aussi une arme à double tranchant qui peut favoriser la liquidation des petits exploitants dont les moyens sont trop faibles.

■ Comment parvenir à ce que ça change?

Christian: Pour que le changement soit effectif, il nous faudra l'imposer. Car il ne viendra pas d'un coup de baguette magique. Les ouvriers dans les usines l'imposent à leur manière, en faisant des grèves, en discutant, en ayant des rapports de force favorables. Nous, on doit utiliser les mêmes méthodes appliquées à notre réalité.

Gérard: On se rend compte, de toute manière, que si on ne fait rien, on est voué à l'échec; tout comme avant. Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas être des laissés pour compte et le montrera à travers nos actions.

Une fois encore, les viticulteurs du Midi ont fait parler la poudre; c'était jeudi 11 mars à Sète, où les chais du milliardaire Doumeng ont été vidés de leur contenu. Les raisons de cette explosion de colère? Un revenu sans cesse en baisse; un négoce toujours plus arrogant; une condamnation de la Cour de justice de la CEE à l'encontre de la France. Bref, une situation économique de plus en plus difficile à vivre pour des milliers de petits et moyens producteurs, autant de raisons qui justifient leur mobilisation à l'appel du Comité régional d'action viticole (CRAV). La décision de Bruxelles d'imposer à la France le déblocage des vins italiens, placés sous contrôle douanier depuis le 31 janvier dernier, a été la goutte qui a fait déborder le vase.

Daniel PIOCH

# VITICULTURE

## Une crise qui s'aggrave

**E**n effet, cette condamnation intervient au moment même où, du côté des viticulteurs languedociens, la situation prend un caractère de plus en plus dramatique :

— marché inexistant, prix qui ne couvrent plus les coûts de production, envolée des prix des produits d'entretien de la vigne.

Les seuls, sans aucun doute, qui peuvent se réjouir d'une telle mesure, sont les négociants qui, s'appuyant sur une législation qui leur est en tout point favorable, ont les coudées franches pour s'approvisionner en vins à des prix défiant toute concurrence. Les conséquences d'une telle spéculation leur importent peu tant que leur marge bénéficiaire leur permet d'accroître leur capital.

En ce sens, la décision de Bruxelles est tout simplement scandaleuse.

**Une offensive en règle contre la petite et moyenne viticulture de notre région.**

Au-delà des conséquences pratiques et immédiates d'une telle mesure, il faut y voir la volonté de mettre au pas le gouvernement français afin qu'il poursuive sans détour la politique mise en œuvre par ses prédécesseurs dans le cadre du libéralisme européen, à savoir la restructuration et la reconversion du vignoble languedocien dont les objectifs sur 10 ans étaient l'arrachage de 100 000 hectares (Plan grand sud-ouest).

L'avertissement de la CEE est clair : il faut maintenir cette orientation qui vise à liquider des secteurs jugés non rentables et trop « coûteux » et à s'attaquer de front aux petits et moyens viticulteurs.

**Les contradictions du gouvernement Mauroy.**

Il est certain qu'à la lumière de ces faits, le gouvernement se trouve confronté à de sérieux problèmes.

Il n'est un secret pour personne que les socialistes, avant et après le 10 mai, insèrent leur projet politique et économique dans le cadre de la communauté européenne. Or, comme chacun sait, ce qui préside aux destinées



Vues de la manifestation organisée le 27 janvier dernier à Béziers par le CRAV de l'Hérault. Au milieu : Jean Huillet, dirigeant du CRAV.

de la CEE, ce sont avant tout les intérêts des grands monopoles capitalistes européens.

Le gouvernement français se trouve donc face à une contradiction importante :

— d'un côté, il se veut le représentant de l'ensemble des travailleurs des villes et des campagnes et donc défendre leurs intérêts par des changements profonds,

— d'un autre, il contribue à la construction de l'Europe, certes en affirmant notamment en ce qui concerne le Marché commun agricole qu'il faut procéder à des réformes de certains règlements.

Plus les mois passent et plus le choix gouvernemental s'avère difficile.

Les changements réels et durables, c'est autour des revendications des viticulteurs qu'il faut les chercher et non dans les commissions des fonctionnaires de Bruxelles qui, eux, ont déjà fait le choix que nous connaissons.

**La réponse des viticulteurs : L'action sur le terrain.**

Il va sans dire que la décision de Bruxelles a été accueillie par un tollé général. Une réunion extraordinaire du Comité régional d'action viticole s'est tenue à Narbonne le 5 mars et Jean Huillet devait déclarer à sa sortie :

« La situation des viticulteurs méridionaux que nous devons examiner au cours de cette réunion était déjà dramatique, le dernier coup de Bruxelles ruine le peu d'espoirs qui nous restaient. Sur le champ, nous avons décidé de reprendre dès lundi le contrôle des camions de vin étrangers. Désormais, quoi que décide Bruxelles, nous ferons appliquer les règlements communautaires. Nous revenons sur les routes. »

**En guise de conclusion.**

A notre avis également, il n'y a pas d'autre issue que de s'organiser et de combattre de front ceux qui accumulent des milliards sur le dos des viticulteurs, ceux qui sont les principaux bénéficiaires de la crise, à savoir les négociants.

En outre, c'est le meilleur moyen pour pousser le gouvernement à transformer ses promesses en actes et à prendre dans les meilleurs délais les mesures nécessaires pour la satisfaction des revendications des petits et moyens viticulteurs.

(Suite page 7)